

# RANDONNEZ SUR LES TRACES DES SÉVIGNÉ



© Gérard Berche

ARGENTRÉ-DU-PLESSIS

Parcourez en liberté les **six** circuits aménagés, entretenus et valorisés par Vitré Communauté, avec le soutien des communes, des associations de randonnée locales, du Comité 35 de randonnée pédestre et du Département d'Ille-et-Vilaine.



## LÉGENDE

**D** Départ → Sens du balisage

30	Circuit du Pré des Lavandières	4,6 km
31	Circuit du Rail d'antan	20,9 km
45	Circuit du Passoir	8,5 km
46	Circuit de Breil Marie	7,3 km
47	Circuit du Plessis-Sévigé	16 km
71	Circuit de la Valière	9 km

Voie verte Vitré > Moutiers

Circuits labellisés par la FFRP : ils répondent à des critères de qualité et de sécurité.

**RESTRICTIONS D'USAGES** : consulter les arrêtés municipaux dans les mairies.

Gîte d'étape communal.

## INFO BALISAGE

Le balisage est effectué dans un seul sens, représenté par des triangles verts.

Balisage complémentaire en peinture jaune selon le protocole de la FFRP.

Balisage équestre en logo orange.

## CHARTRE DU RANDONNEUR

Le randonneur profite de la nature et la respecte :

- il ne s'écarte pas des sentiers balisés
- il évite de piétiner et de ramasser la flore sauvage souvent protégée
- il respecte les cultures en les contournant
- il referme les fils ou barrières après son passage
- il n'allume pas de feu ; il éteint soigneusement ses mégots de cigarettes
- il ramasse ses détritus et ne les dépose que dans les lieux prévus à cet effet.



EN VENTE  
à l'Office de tourisme  
du pays de Vitré et  
au bureau d'information  
touristique de  
La Guerche-de-Bretagne.



WWW.VITRECOMMUNAUTE.ORG

